



© Mairie de Bordeaux, photo Lysiane Gauthier

tuyau de canalisation d'eau

Commune de découverte : Bordeaux

Commune de découverte : Aquitaine

Lieu-dit : «Cité Judiciaire»

Où le trouver ?

Bordeaux (33) - Musée d'Aquitaine

33000 Bordeaux

Période chronologique Gallo-romain [- 50 / 476] → Haut-Empire [27 / 235]

Dimensions

Description : Au cours du II^e siècle apr. J.-C. est aménagé à l'emplacement de l'actuelle Cité Judiciaire un système d'adduction destiné à acheminer l'eau potable. Le transport de l'eau est assuré par des tuyaux en bois de chêne d'un peu plus de 2 mètres de longueur. Ils étaient placés bout à bout avec un emboîtement métallique d'étanchéité. De loin en loin était réalisée une perforation rectangulaire (protégée par un opercule) qui servait de regard, permettant d'accéder au conduit interne soit pour le puisage de l'eau, soit pour l'entretien. Quatre d'entre eux portent une double estampille marquée au fer : R P B V, pour RES PVBLICA BITVRIGVM VIVISCORVM : " propriété du territoire des Bituriges Vivisques. "

Ces inscriptions constituent des indications très précieuses sur l'organisation du transport et de la distribution de l'eau dans la cité des Bituriges Vivisques (peuple celtique implanté à Burdigala). Cet

aménagement public témoigne du contrôle et de la maîtrise de l'autorité publique dans le domaine de la distribution et de la gestion de l'eau potable de Burdigala. Il en est de même pour les réseaux d'évacuation des eaux usées.

Ces tuyaux ont été mis en place entre 158 et 162 apr. J.-C., datation obtenue par dendrochronologie (datation par le nombre de cernes lus dans la coupe du bois).